

Felicia Irene López Segarra

FRAN 4130-0U1

Prof. P. A. Mather

9 décembre 2019

L'enseignement du Breton

La langue Bretonne est d'origine autochtone celtique parlé surtout en Bretagne mais particulièrement dans les villes situées à l'est appelés *Breizh Uhel* qui veut dire haute Bretagne en Breton. Linguistiquement le Breton fait partie de la branche Britannique des langues celtiques à laquelle le Gallois et le Cornique appartiennent. Le Breton est composé de quatre dialectes : Kerneveg, Leoneg, Tregerieg et Gwenedeg. La forme unifiée des dialectes sans une base géographique particulière a évolué dans les dernières cinquante années, connue comme *KL TG* après les initiales des dialectes. Le Breton compte avec trois phases historiques : le vieux breton, du v au xi siècle, le moyen breton, du xii au xvi siècle et le breton moderne, du xvii à nos jours. Le Breton est reconnu comme une langue minoritaire de la France et comme langue de la région de la Bretagne. Il est classé comme langue sérieusement en danger selon l'Unesco.

Aujourd'hui d'un total de 4,040,463 Bretons, on estime qu'environ 295,000 peut parler Breton dans une certaine mesure ainsi bien que le français. Après la première et seconde guerre mondiale, la génération du 1980 est passé de parler Breton à parler uniquement français à cause de la mentalité qu'avec le français il y a plus d'opportunités et emplois. Cette mentalité est à tel mesure que les jeunes bretons parlent français avec un accent parisien, étant donné que le français parisien est vu comme le plus correct et standard. La langue Bretonne a été persécuté par l'État Français depuis la Révolution Française. Dans le 1925 le ministre français d'éducation a déclaré que la langue Bretonne doit disparaître pour le bien et l'unité du pays français.

Le *Diwan* est une organisation des parents et enseignants qui souhaite créer des endroits culturels pour favoriser la langue Bretonne par l'éducation. La méthode d'éducation de ces écoles *Diwan* est basé dans un principe pédagogique à l'enseignement en immersion où les étudiants sont enseignés par l'intermédiaire du Breton avec Français en cours d'introduction dans la deuxième année. Ce principe d'immersion se fait pour que le bilinguisme soit possible dans un futur proche. Les écoles *Diwan* sont des écoles privées qui sont payés par les parents des élèves. Le site web officielle de *Diwan* déclare que « À *Diwan*, depuis plus de 20 ans que nous vivons cette expérience, nous sommes persuadés que l'enseignement bilingue Breton-Français que nous développons est susceptible d'apporter à la Bretagne des compétences supplémentaires bien utiles dans la France et l'Europe de demain », ce qui veut dire qu'ils sont déterminés à implémenter ce type d'éducation d'immersion pour favoriser et promouvoir le bilinguisme. Il y a aussi des avantages culturels quand les élèves apprennent le Breton comme langue seconde. Un de ces avantages c'est le fait de mieux connaître la culture pour renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté qui contribue à l'enrichissement culturel de l'individu qui bénéficie à la communauté tout entière.

Une autre méthode pour favoriser et encourager l'enseignement du Breton à l'école est fait par une autre organisation qui s'appelle *Dihun*. Cette organisation est aussi faite de parents et enseignants, militant pour l'enseignement de la langue Bretonne dans les écoles privées catholiques de la zone brito-phone. Cette initiative a été commencée par Yannick Baron en 1990 afin de développer la langue Bretonne. Selon le site web officiel de *Dihun*, ils communiquent que « *Dihun* participe également à l'élaboration et la mise en œuvre de projets éducatifs et pédagogiques en lien avec les directions et les équipes enseignantes des établissements », ce qui veut dire qu'ils sont très engagés au développement et loisir du Breton pour le faire partie de la

vie de la communauté étudiante. Cette association dispose de 70 écoles ainsi que 22 collèges et lycées totalisant plus de 5,000 élèves (chiffres rentrés en 2013).

La dernière méthode d'enseignement du Breton est le *Div yezh Breizh* qui est aussi une organisation formée des parents. *Div yezh Breizh* veut dire « les deux langues de Bretagne » en Breton, qui sont le Breton et le Français. La différence c'est que cette méthode est employée aux écoles publiques. C'était créé en 1979 à Rennes par Jakez Cosquer, Pierrette Kermoal-Maze et Patrick Olliviersous avec le nom Association de Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton (APEEB). Cette organisation est une organisation sans but lucratif, régie par la loi de 1901. Elle est gérée par un conseil d'administration et l'assemblée générale est réuni tous les ans. L'ensemble de la filière bilingue représente aujourd'hui 9,120 élèves de l'école maternelle au lycée (rentrée 2019). Le site web de *Div yezh Breizh* établit que « le but de l'association était donc de mettre en avant la valeur du bilinguisme précoce et les bénéfices que les enfants pouvaient retirer du breton dans leur formation », et par bilinguisme précoce on parle de l'enseignement d'une langue dès la naissance jusqu'aux sept ans, qui est le moment où l'enfant construit sa faculté de langage. C'est le période où l'enfant développe son oreille et sa capacité à articuler des sons.

Il existe un grand effort pour faire le bilinguisme la norme en Bretagne parce qu'il y a des organisations pour l'enseignement de la langue depuis l'enfance des élèves. Par exemple l'organisation *Diwan* qui donne un enseignement bilangue (breton-français) aux écoles privés, *Dihun* qui fait la même chose aux écoles privés catholiques et *Div yezh Breizh* qui aussi enseigne de mode bilingue aux écoles publiques à l'enseignement d'immersion. La langue Bretonne est sérieusement en danger à cause du rejet qu'elle a reçu provenant de l'Etat Français. Les Bretons fiers de sa culture et langue régionale, fassent tout pour développer et diffuser leur langue et

culture aux enfants et aux nouvelles générations qui se lèvent. Idéalement avec le temps, il sera possible de faire de la région Bretonne, une région complètement bilingue. Avec l'effort des nouvelles générations il existe la possibilité que cela puisse se faire.

Bibliographie

Ar, Mogn O, Davyth Hicks. *Breton: The Breton Language in Education in France*.

Ljouwert/Leeuwarden: Mercator-Education, 2003. PDF.

Dihun Breizh. <http://www.dihunbreizh.bzh/index.html>. Consulté 21 nov. 2019.

Divyezha Breizh. L'enseignement bilingue. <http://div-yezh.bzh/index.php/fr/>. Consulté 21 nov. 2019.

Diwanbreizh.org. <http://www.diwan.bzh/sections.php4?op=viewarticle&artid=34>. Consulté 21 nov. 2019.

FLAREP – Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public.

<http://www.flarep.com/>. Consulté 5 déc. 2019.

Ofis Publik Ar Brezhoneg. Chiffres Clés. <http://www.fr.brezhoneg.bzh/5-chiffres-cles.htm>.

Consulté 5 déc. 2019.

Walter, Henriette. *Dialectes et patois*. Chapitre 2, 1988. PDF.